Conseil municipal de Blassac

Compte-rendu de la séance du 28 mai 2020 à 20h30

Installation du conseil municipal de Blassac

<u>Présents</u>: Mesdames HILAIRE Marie-Françoise, PEPIN Florine, RIVOIRE Chantal, TRIPARD Iscia, Messieurs CAULE Yves, GONTERO David, GONZALEZ MARTINEZ Patrick, GUITTARD Stéphane, HANSMETZGER Didier, NEVEU Alain, VILLAVERDE Antoine

Président de séance : Monsieur GONZALEZ MARTINEZ Patrick, doyen

Assesseurs: Messieurs NEVEU Alain et VILLAVERDE Antoine

<u>Secrétaire de séance</u>: Monsieur GUITTARD Stéphane

Après discours de l'ancien maire et remise des clés au président de la séance, il est procédé à l'appel nominal des conseillers : 11/11 le quorum est atteint

1/ Election du maire à bulletins secrets.

Monsieur HANSMEZTGER Didier est le seul candidat

Résultat du vote : 11 voix POUR. <u>Monsieur Hansmetzger Didier est élu maire de Blassac à la majorité</u> absolue.

2/ Détermination du nombre d'adjoints

Monsieur le maire nouvellement élu propose de nommer 2 adjoints. Vote du conseil municipal : 11 POUR.

3/ Election du premier adjoint à bulletins secrets

Madame HILAIRE née ECHAUBARD Marie-Françoise est proposée par le maire pour le poste de première adjointe ; elle est elle-même candidate. Il n'y a pas d'autre candidat.

Résultat du vote : 11 voix POUR. <u>Madame HILAIRE Marie-Françoise est élue première adjointe au maire de Blassac, à la majorité absolue</u>

4/ Election du deuxième adjoint à bulletins secrets

Madame PEPIN Florine est la seule candidate

Résultat du vote : 11 voix POUR. <u>Madame PEPIN Florine est élue deuxième adjointe au maire de Blassac, à la majorité absolue.</u>

5/ lecture de la charte de l'élu local

Monsieur le maire donne lecture de la « charte de l'élu local » dont un exemplaire est remis à chaque conseiller.

Le prochain conseil municipal aura lieu en mairie de Blassac le vendredi 05 juin 2020 à 20h30.

L'ordre du jour sera donné rapidement

Fin de la séance : 21h30